



# RIVIÈRE DU ROUBION L'ÉCOPASTORALISME

## UN MILIEU VIVANT À PRÉSERVER

Le Roubion possède un intérêt écologique très important basé sur le maintien d'une forte dynamique fluviale. Ses crues permettent un rajeunissement constant du paysage par la mise à nu de nouveaux bancs de galets, l'ouverture de bras secondaires et le transport des sédiments. Ce mécanisme permet la présence de nombreux habitats, composés d'espèces adaptées aux différentes conditions de sols et d'humidité.

## POURQUOI CETTE ACTION ?

Le but est de maintenir une dynamique fluviale et d'entretenir le lit de la rivière :

- Le lit de la rivière se végétalise très vite et l'absence de crues significatives accentue ce phénomène. Cette tendance peut, à terme, banaliser le Roubion et limiter sa diversité d'habitats.
- Les Espèces Exotiques Envahissantes (Renouée du Japon, Buddleia, Erable Négundo, Ambroisie, etc.) présentes au sein du lit prennent la place d'autres espèces végétales et entraînent une simplification du milieu.



## PAR QUI ?

Le SMBRJ et Montélimar Agglomération, financés à 80% par Natura 2000 (contrat 2021-2025), mettent en œuvre un pâturage guidé du lit et des bancs de graviers du Roubion de Bonlieu-sur-Roubion à Saint-Marcel-les-Sauzet.



## UN SUIVI PASTORAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ADEM (Association Départementale d'Économie Montagnarde) et le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) assurent le suivi pastoral et environnemental en veillant à la mise en œuvre de pratiques pastorales en cohérence avec les milieux naturels et les besoins du troupeau.



## QU'EST CE QUE LE PASTORALISME ?

Le pastoralisme est une forme d'élevage extensif valorisant la végétation spontanée (herbe, feuilles, fruits, etc.) pour couvrir les besoins du troupeau. Il existe une interdépendance entre les écosystèmes et les élevages pastoraux qui contribuent à leur entretien tout en fournissant des produits alimentaires.



## EN PRATIQUE

Le berger pâture environ 56 ha de Bonlieu-sur-Roubion à St-Marcel-les-Sauzet dans le lit de la rivière et sur les berges. Le troupeau parcourt jusqu'à 7 km dans la journée. Le soir, il est rassemblé dans des parcs de nuit hors du lit de la rivière. Brebis et chèvres s'alimentent de la végétation présente dans la rivière, et ne pâturent pas les ramières afin de les préserver.



## PROTECTION DES TROUPEAUX

Pour protéger son troupeau des prédateurs, l'éleveur-berger a recours à des chiens de protection autonomes. Ces chiens peuvent considérer des personnes s'approchant trop près du troupeau comme un danger.

Il convient donc d'être vigilant à son approche et de respecter sa tranquillité. Il suffit de contourner doucement le troupeau, laisser les chiens vous identifier en restant calme et ne pas chercher à caresser les chiens et les brebis. Si vous avez un chien, l'idéal est de le laisser à la maison.

Plus d'infos sur les chiens de protection et les comportements à adopter:



## SMBRJ

Chemin Bec de Jus — 26450 Cléon-d'Andran

Tél. 04 75 90 26 36 / 06 79 94 23 60

contact@smbrij.fr | crédits photos: SMBRJ

[www.smbrij.fr](http://www.smbrij.fr)

